



Association LAISSEZ-NOUS VIVRE UN PEU
B.P 39502 VALLET
44195 CLISSON CEDEX

E-mail: laisseznousvivreunpeu44@gmail.com

Vallet le 26 janvier 2018

Monsieur le Maire,

Monsieur le délégué au Commerce, à l'artisanat, au marché et à la gestion des espaces publics,

L'ACAV s'est toujours défendue de prendre position sur le dossier de la ZAC du Brochet. L'ACAV étant à ce jour la seule entité représentante du commerce local que vous reconnaissiez, nous tenons donc à vous signaler l'**opération de noyautage**, menée en son sein, par la grande distribution et les GMS.

Cette opération consiste à s'introduire dans les associations de commerçants de centre-ville en sortant la carte de «nous faisons le même métier car nous sommes tous commerçants». Au fil du temps, ceci permet d'accéder aux leviers de l'association pour limiter la contestation contre les futurs projets commerciaux de la grande distribution et ainsi, défendre ses propres intérêts. En général, les commerçants traditionnels ne voient pas cette arrivée d'un bon œil et, en guise de contestation, devant la pression, renoncent à la longue à continuer d'adhérer. Pour compenser ces défections, on les remplace par des entreprises amenées à profiter de cette opportunité, comme c'est souvent le cas des artisans qui ne sont pas tributaires de leur emplacement et qui espèrent obtenir de nouveaux marchés.

C'est exactement ce qui se passe à Vallet avec les GMS et au final Hyper U, dont l'objectif est évidemment de faire passer le projet de la ZAC du Brochet. Nous tenons également à vous informer que l'entrée d'Hyper U et des GMS dans l'ACAV s'est faite sans aucune concertation ou information préalable au sein des adhérents de l'association.

La raison? En cas de procédure de contestation: faire avaler aux tribunaux que tous les commerçants sont solidaires et en accord avec le projet de ZAC et qu'il ne faut pas tenir compte des quelques contestataires d'opposition.

Déjà l'année dernière, nous avons soulevé ce problème en avertissant sur la désertion d'un grand nombre de commerçants traditionnels et nous constatons aujourd'hui que ce mouvement s'est amplifié.

ACAV 2016: 78 adhérents. (Source bureau ACAV)

ACAV 2018: au mieux 50 adhérents. (Source bureau ACAV) en incluant les adhésions des nouvelles entrées depuis 2016 des GMS: Norauto, Géo, Bricomarché, de l'Hyper U ainsi que celles des nouveaux artisans: Amblas élagage, Val guêpes 3D, le petit camion blanc.

Exemple de ceux qui ont quitté l'ACAV depuis 2016 . 2 roues, Abibo, Au fil des saisons, Audilab, Autosur, Emilie fleurs, Lucylou, boulangerie Martin, charcuterie Gachet, Ets Fonteneau, pharmacie des vignes, pharmacie des forges, Rapid'couture, Astikoto, AXA Assurances, Immobilier 44, Valliris, COPN, librairie l'Odyssée, Béhal-Anne-sophie, café la Lyre, cordonnerie Bouyer, la Maison de la Presse, la Caisse d'Epargne, garage Leray... Liste non exhaustive.

Certains n'ont plus adhéré pour des raisons financières ou d'arrêt d'activité. Mais force est de constater que depuis l'introduction des GMS et de l'Hyper U, **ce sont plus de 30 commerces et services traditionnels et de proximité qui ont quitté l'ACAV.**(aucune nouvelle adhésion depuis 2016 dans ce corps de métier.)

Voici donc comment on prend le contrôle de l'ACAV pour faire basculer l'association vers une position favorable à la ZAC du Brochet. Opération de noyautage réussie. En 2 ans, l'ACAV aura perdu plus 50% de ses commerces traditionnels et de proximité et la quasi totalité des commerces qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du projet de ZAC.

Nous tenons donc à dénoncer cette opération de main-mise qui dénature l'image et l'authenticité de l'ACAV et qui remet en cause sa légitimité quand il s'agit d'être votre interlocuteur sur des questions comme l'aménagement commercial ou les perspectives de développement commercial. L'ACAV s'éloigne de la mission à laquelle elle est censée contribuer. La majorité des commerces traditionnels se retrouvent donc ainsi sans porte-parole, écartés de toute concertation, débat ou décision alors qu'ils devraient être parmi les principaux acteurs et interlocuteurs concernés. Nous vous prions donc de bien vouloir prendre en considération ces changements au sein de l'ACAV. De plus, quand il s'agit de discussion ou de décision touchant le secteur commercial, nous vous demandons de ne pas vous limiter à un seul interlocuteur, mais au contraire, d'élargir le cercle des débats en impliquant notre association Laissez-nous vivre un peu, ce qui permettra de compenser le manque de représentation du commerce traditionnel au sein de l'ACAV

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos considérations les plus distinguées.

Philippe Surzur, Président de l'association Laissez-nous vivre un peu.